

U.F.R. PHILOSOPHIE

# MASTER 2 PROFESSIONNEL

Année 2015/2016

**Domaine : Sciences humaines et sociales**

**Mention : Philosophie**

***Spécialité :***

***Ethique appliquée. Responsabilité environnementale et sociale***

**Responsable de la spécialité : M. Emmanuel PICA VET**

**Secrétariat du Master 2 de Philosophie de Paris 1 :**

17 rue de la Sorbonne 75005 Paris  
Escalier « C » 1<sup>er</sup> étage à gauche

**☎ : 01 40 46 27 95 / ✉ : [philom2@univ-paris1.fr](mailto:philom2@univ-paris1.fr)**

## Sommaire

I - Présentation générale	p. 3
II - Description du parcours de formation	p. 5
III - Conditions d'accès	p. 6
IV - Débouchés et/ou poursuite d'études en fonction de la spécialité	p. 7
V - Organisation générale de la formation	p. 8
VI - Programme des enseignements	p. 9
VII - Contrat pédagogique de l'étudiant	p. 18
VII - Procédure d'inscription et informations diverses	p. 21
<b>Emploi du temps 2015-2016</b>	<b>p. 28</b>

# **I - Présentation générale du master professionnel « Ethique appliquée. Responsabilité environnementale et sociale ». ETHIRES**

## **1) Objectifs de la formation.**

**La vocation d'ETHIRES, la spécialité professionnelle du M2 de philosophie, est d'accueillir les étudiants qui veulent pratiquer la philosophie en en faisant leur métier, mais ne se destinent pas à l'enseignement. ETHIRES met les étudiants en condition de développer une réflexion philosophique sur des sujets de société très divers – rassemblés sous l'étiquette « enjeux de responsabilité environnementale et sociale » – aux travers de missions de terrain encadrées par un universitaire et un professionnel extérieur à l'université. Les travaux de terrain sont également appuyés par des séminaires de philosophie dispensés tout au long de l'année.**

**ETHIRES veut être le point d'ancrage d'une communauté de jeunes philosophes qui développeront de nouvelles pratiques de la philosophie, en dehors des lieux habituels dédiés à la discipline (université, laboratoires de recherche).**

Dans un contexte marqué par une forte incertitude, nos sociétés affichent leur souci d'introduire davantage de réflexivité dans les décisions qui les engagent : elles n'envisagent plus leur devenir autrement que de manière réfléchie, responsable, informée sur les enjeux éthiques, environnementaux et sociaux des choix qu'elles font. Les opinions publiques admettent de moins en moins l'aveuglement éthique, qu'il s'agisse d'actions économiques, de consommation de biens et de services, de décisions politiques, de recherche scientifique ou d'innovation technologique. Concilier les impératifs d'efficacité et le souci des valeurs et des finalités est par conséquent devenu une exigence incontournable pour les organisations, publiques ou privées – entreprises, collectivités locales, administrations, ONG. Celles-ci doivent désormais pouvoir s'appuyer sur une compréhension approfondie des implications éthiques et sociales de leurs politiques. Elles ne peuvent plus se contenter de mettre en avant quelques vagues considérations morales à des fins de communication auprès du public : elles sont désormais tenues d'irriguer leur vision stratégique et leurs actions par une réelle exigence éthique, bien informée et détaillée, stipulant en premier lieu que les hommes doivent toujours être traités comme des fins et non comme des moyens. Cette exigence éthique ne doit pas être vue comme une contrainte pesante, mais comme une ressource et une opportunité, susceptible de se traduire en succès économiques et politiques.

Revêtue d'une portée stratégique aussi forte, l'évaluation éthique et sociale des situations ne peut plus être une simple affaire de bon sens, elle demande des compétences spécifiques qui doivent être adossées à des savoirs. La formation professionnelle ETHIRES a pour vocation de dispenser ces savoirs et ces compétences. Elle veut être un espace où les questions de responsabilité éthique, environnementale et

sociale seront théorisées avant de devenir des compétences, au moyen d'une pédagogie basée sur des mises en situations réelles. Il s'agit donc d'une formation EN PHILOSOPHIE – à une pratique de la philosophie résolument tournée vers la complexité des transformations techniques et sociales en cours.

La création de cette nouvelle spécialité du M2 se justifie par la conviction que le philosophe aura un rôle grandissant à jouer dans la cité. Au-delà de ses métiers traditionnels, l'enseignement et la recherche, il sera amené à intervenir de plus en plus dans les lieux où se prennent les décisions économiques et politiques engageant durablement l'avenir de la société. La formation a pour objectif d'apporter aux jeunes diplômés, issus des cursus de philosophie et plus généralement de sciences humaines et sociales :

- les savoirs nécessaires à une réflexion approfondie sur les enjeux actuels de responsabilité environnementale et sociale,

- les compétences professionnelles qui leur permettront d'appliquer ces savoirs à des situations concrètes d'innovation technique et sociale.

## **2) Connaissances et compétences à acquérir**

a) Les connaissances dispensées dans le cadre des différents séminaires :

- Ethique appliquée à la RSE (responsabilité environnementale et sociale)
- Philosophie des techniques
- Philosophie de l'environnement
- Ateliers professionnels (maîtrise des outils informatiques et bureautique, CV, entretiens, construction et gestion de projet etc.)

b) Les compétences professionnelles :

- appréhender la complexité des enjeux de responsabilité environnementale et sociale des entreprises, collectivités locales etc. ;
- concevoir, mettre en œuvre, assurer le suivi et l'évaluation de politiques et d'actions responsables, informées par une analyse détaillée de leurs implications éthiques, environnementales et sociales ;
- évaluer l'organisation (de l'entreprise etc.) et ses différentes activités au regard de critères éthiques et sociaux ;
- mettre en place une communication appropriée, tant en interne qu'en direction de l'opinion publique, sur les démarches responsables engagées.

## **3) Perspectives ouvertes en matière de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.**

ETHIRES offre des perspectives d'insertion professionnelle dans les métiers de la Consultation philosophique, de l'Audit Social, mais aussi dans les métiers vers lesquels se dirigent plus classiquement les diplômés de philosophie (Ressources Humaines, communication).

**Les étudiants issus de cette nouvelle spécialité professionnelle peuvent réintégrer une voie de la recherche.** Ils peuvent s'inscrire en Doctorat, au travers notamment de thèses co-financées par une université et un partenaire privé (ex. CIFRE)

## **II – Description du parcours de formation**

Les étudiants admis dans la spécialité ETHIRES suivent un tronc commun d'enseignements (se reporter à la présentation des enseignements, p.8 etc.) et ont deux missions à effectuer durant la formation. Ils effectuent aussi un stage, différent des missions, en fin de cursus.

La formation – enseignements et missions de terrain – se déroule sur l'ensemble des deux semestres de l'année universitaire (2 fois 13 semaines).

Le stage peut commencer dès le mois de mai.

### **III - Conditions d'accès**

Diplômes :

- 1<sup>re</sup> année du master « Philosophie » de Paris 1, ou diplôme jugé équivalent par le Conseil de spécialité.

- 1<sup>ère</sup> année du master d'autres filières de Sciences Humaines et Sociales (sociologie, histoire, etc.).

L'accès en M2 est prononcé par le Conseil de spécialité.

Validation des acquis :

Par la commission de validation de l'UFR de philosophie.

## **IV - Débouchés et/ou poursuite d'études en fonction de la spécialité**

Il existe à ce jour en France peu de masters professionnels en philosophie. Or la demande des étudiants est d'ores et déjà forte et l'on peut penser que les organisations économiques, sociales et/ou politiques seront de plus en plus en demande de diplômés en sciences humaines et sociales, et notamment en philosophie, capables de développer ces nouveaux métiers. En proposant cette formation professionnelle, l'UFR de philosophie de l'université Paris 1 a voulu répondre à ces attentes en occupant un créneau encore largement vacant.

### A quels métiers prépare ETHIRES ?

L'ambition d'ETHIRES est d'impulser la constitution d'une communauté de jeunes philosophes, structurée par des valeurs partagées, animée par la volonté de développer des pratiques de la philosophie en dehors des lieux habituels où la discipline s'exerce. Il existe d'ores et déjà des métiers en rapport avec la philosophie, autres que les métiers de l'enseignement et de la recherche (consultants philosophes notamment). Les étudiants d'ETHIRES peuvent se diriger vers ces métiers de la consultation philosophique, mais aussi vers le métier d'analyste social. Ils peuvent aussi postuler pour des postes dans les directions de développement durable, sans oublier les secteurs vers lesquels se dirigent plus traditionnellement les philosophes – les ressources humaines, la communication.

La formation professionnelle anticipe sur la très probable montée en puissance de ces métiers.

**Les étudiants diplômés d'ETHIRES peuvent aussi se diriger vers des doctorats, notamment dans le cadre de contrats co-financés par une université et un partenaire privé.**

## **V – Organisation générale de la formation**

La formation combine des enseignements théoriques et des missions de terrain. Elle comprend, pour chaque étudiant et sur l'ensemble de l'année :

- 294,5h d'enseignements pour l'étudiant(e) (y compris suivi des missions et des stages), soit un peu plus de 12h hebdomadaires (semestre plus chargé au S2) ;
- 2 missions de terrain, une par semestre (travail personnel important) ;
- un stage (3 à 6 mois) en fin de cursus.

### **1) Enseignements académiques :**

Voir le programme des enseignements ci-dessous

### **2) Des missions de terrain :**

Les étudiants travaillent en groupes de 3 ou 4. Chaque groupe est suivi à raison d'1h hebdomadaire, sur l'ensemble du semestre, par l'enseignant-chercheur responsable de la formation. L'enseignant dispense aux étudiants de chaque groupe un cours adapté, en vue de les aider à traiter leur sujet d'étude (construction de la problématique et étude de la bibliographie). Les étudiants sont également encadrés par un tuteur extérieur à l'université, qui s'assure de leur bonne insertion dans le milieu professionnel où ils effectuent leur mission.

### **3) Le stage de fin du cursus :**

Les étudiants effectuent un stage de 3 à 6 mois en fin de cursus, à partir du mois de mai.

Le stage se distingue, dans sa finalité et dans son déroulement, des missions de terrain. Celles-ci s'inscrivent dans le parcours de formation, le but est de permettre aux étudiants des allers et retours durant toute l'année entre l'univers académique et le monde professionnel. Le stage a davantage une finalité d'embauche.



# VI - Programme des enseignements 2014-2015

## 1) Présentation générale des enseignements :

### Premier semestre

<b>Intitulé des UE et des enseignements</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Total</b>	<b>Coeff.</b>	<b>Créd.</b>
<b>Semestre 3</b>					
<b>UE n° 1 : Enseignements fondamentaux</b>				<i>15</i>	<i>15</i>
Ethique appliquée et RSE	<b>19,5h</b>			<i>5</i>	<i>5</i>
Socio-anthropologie des techniques	<b>19,5h</b>			<i>5</i>	<i>5</i>
Séminaire au choix : philosophie sociale, philosophie juridique ou philosophie politique	<b>19,5h</b>			<i>5</i>	<i>5</i>
<b>UE n° 2 : Spécialisation : missions de terrain</b>				<i>15</i>	<i>15</i>
Missions : encadrement philosophique		<b>48h</b>		<i>12</i>	<i>12</i>
Missions : encadrement professionnel		<b>47h</b>		<i>3</i>	<i>3</i>
<b>Volume semestriel des enseignements (HETD)</b>	<b>87,75h</b>	<b>95h</b>	<b>182,75h</b>		
<b>Volume semestriel des enseignements POUR L'ETUDIANT(E)</b>	<b>58,5h</b>	<b>59h</b>	<b>117,5h</b>		

## Second semestre

<b>Intitulé des UE et des enseignements</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Total</b>	<b>Coeff.</b>	<b>Créd.</b>
<b>Semestre 4</b>					
<b>UE n° 1 : Enseignements fondamentaux</b>				<i>12</i>	<i>12</i>
Ethique appliquée et RSE	<b>19,5h</b>			<b>3</b>	<b>3</b>
Nature, techniques, sociétés	<b>39h</b>			<b>3</b>	<b>3</b>
Ethique environnementale	<b>39h</b>			<b>3</b>	<b>3</b>
Socio-anthropologie des techniques	<b>19,5h</b>			<b>3</b>	<b>3</b>
<b>UE n° 2 : Spécialisation : missions de terrain</b>				<i>18</i>	<i>18</i>
Missions : encadrement philosophique		<b>48h</b>		<b>12</b>	<b>12</b>
Missions : encadrement professionnel		<b>47h</b>		<b>3</b>	<b>3</b>
Stages : encadrement		<b>20h</b>		<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Volume semestriel des enseignements (HETD)</b>	<b>175,5h</b>	<b>115h</b>	<b>290,5h</b>		
<b>Volume semestriel des enseignements POUR L'ETUDIANT(E)</b>	<b>117h</b>	<b>60h</b>	<b>177h</b>		

## **2) Programme des séminaires 2015-2016**

### **Ethique appliquée et RSE**

**(Resp. : Emmanuel Picavet, université Paris 1. Autre intervenant : Malik Bozzo-Rey, université catholique de Lille)**

#### **Intitulé du cours (E. Picavet) : Responsabilité sociale et environnementale: les fondements et l'expérience**

Cet enseignement, réservant une place importante aux exemples et aux études de cas (institutionnelles en particulier), sera consacré à l'examen des fondements philosophiques des notions relatives à la responsabilité sociale et environnementale des organisations ou collectivités. En partant des problèmes philosophiques de l'engagement, de la prise de responsabilité et du partage des responsabilités, on s'interrogera sur les présupposés des discours contemporains dominants, en les rattachant à des préoccupations éthiques et politiques, notamment dans une perspective contractualiste. On s'intéressera au renouvellement des conceptions du développement socio-économique, en lien avec les expériences les plus significatives qui prennent forme dans le monde d'aujourd'hui. On privilégiera, dans plusieurs directions, la thématique du pouvoir de décision exercé conjointement avec les parties prenantes.

Les rapports entre délibération et décision jouent un grand rôle dans l'argumentation à propos des exigences de l'action et de leur légitimation. On s'intéressera au renouvellement de cette liaison classique, tel qu'on peut l'apercevoir dans les approches actuelles de la conception du dialogue dans les institutions, à l'initiative des institutions et entre les institutions. On se demandera si les formes de responsabilité qui en résultent dessinent les contours d'une approche féconde de la concertation sociale, apte à surmonter les écueils classiques auxquels se heurtent le dialogue et la structuration collective des problèmes.

Les exposés seront consacrés à des présentations de textes et à l'analyse de questions appliquées.

#### **Bibliographie :**

- Bonnafous-Boucher (M.) et Rendtorff (J.) La théorie des parties prenantes. Paris, La Découverte, 2013.
- Capron (M.) et Quairel (F.) La responsabilité sociale des entreprises. Paris, Repères –La Découverte, 2007.
- Leroux (A.) et Livet (P.), dir., Leçons de philosophie économique, 2 vols. Paris, Economica, 2005-2006.
- Swaton (S.) Une entreprise peut-elle être « sociale » dans une économie de marché ? Charmey, L'Hèbe, 2011.
- Trébulle (Fr.-G.) et Uzan (O.), dir., Responsabilité sociale des entreprises. Paris, Economica, 2011.

#### **Intitulé du cours (M. Bozzo-Rey) : La Responsabilité Sociétale des Entreprises : une approche philosophique**

Ce cours aura pour objet de développer une approche philosophique de la Responsabilité sociale ou plutôt sociétale des entreprises (RSE), d'en saisir les sources, les ressorts, les enjeux et les problèmes.



Pour cela, il conviendra tout d'abord d'identifier les trois niveaux définissant classiquement le champ d'application de l'éthique des affaires (business ethics) : micro, meso et macro. Il sera ensuite nécessaire d'identifier le cadre conceptuel dans lequel une telle responsabilité peut être comprise, non seulement au regard des théories éthiques normatives mais également des théories de l'éthique économique et sociale. Si ces deux champs permettent d'apporter un éclairage philosophique quant aux niveaux micro et macro en s'intéressant notamment au raisonnement pratique individuel, aux dilemmes éthiques mais également à la définition des rapports entre sphère politique et économique ainsi qu'aux rapports entre Etats et acteurs économiques (pour ne citer que ces exemples) ; il ne faudrait cependant pas opérer une sorte de réduction méthodologique qui tendrait à mettre de côté ce qui constitue le niveau meso, ce qui reflète la dynamique propre aux organisations : le management. C'est pourquoi, nous tenterons de développer les éléments d'une philosophie du management qui s'appuiera à la fois sur des savoirs philosophiques mais qui utilisera également des connaissances issues d'autres disciplines. Au-delà de la sociologie des organisations, de la psychologie du travail et des sciences de gestion, nous nous intéresserons aux derniers développements de l'éthique comportementale appliquée aux phénomènes organisationnels.

### **Bibliographie**

- Anquetil, A. (2008). *Qu'est-ce que l'éthique des affaires?*. Paris: Vrin.
- Boltanski, L., & Chiapello, È. (2011). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris: Gallimard.
- Bonnafous-Boucher, M., & Rendtorff, J. D. (2014). *La théorie des parties prenantes*. Paris: La Découverte.
- Brown, S., Denning, J., Groh, S., & Prusak, K. (n.d.). *Storytelling in Organizations: Why Storytelling Is Transforming 21st Century Organizations and Management*. Butterworth-Heinemann.
- Ciepley, D. (2013). Beyond Public and Private: Toward a Political Theory of the Corporation. *American Political Science Review*, 107(01), 139–158.
- Garriga, E., & Melé, D. (2004). Corporate Social Responsibility Theories: Mapping the Territory. *Journal of Business Ethics*, 53(1-2), 51–71.
- Gaulejac, V. de. (2014). *La société malade de la gestion : Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*. Paris: Points.
- Heath, J., & Philosophy Documentation Center. (2010). : Business Ethics and (or as) Political Philosophy. *Business Ethics Quarterly*, 20, 427–452. <http://doi.org/10.5840/beq201020329>
- Marzano, M. (2010). *Extension du domaine de la manipulation: De l'entreprise à la vie privée*. Paris: Fayard/Pluriel.
- Postel, N., Sobel, R., Chavy, F., & Collectif. (2013). *Dictionnaire critique de la RSE*. Villeneuve-d'Ascq, France: Presses Universitaires du Septentrion.

## **Socio-anthropologie des techniques**

**(Resp. : T. Pillon)**

### **Cours de socio-anthropologie des techniques de la spécialité « Philosophie et société »**

#### **Intitulé du cours : Sociologie des techniques**

La question des techniques sera envisagée sous le registre du dialogue que les dispositifs techniques, les objets, les outils, les machines entretiennent avec le corps. Deux orientations seront discutées : d'une part l'externalisation du corps à travers l'objet technique considéré comme un prolongement, une projection de ses fonctions ; d'autre part l'incorporation des objets au fonctionnement organique. On interrogera ainsi l'extension des possibilités qu'offre l'utilisation des appareillages, outils ou instruments, et en retour les manières de faire, les perceptions, les rythmes qu'imposent ces usages. Quels types d'échanges se tissent entre les objets et le corps ? Comment naissent des dispositions, des habilités, des perceptions nouvelles ? Comment le corps résiste-t-il ou se réapproprie-t-il des usages et des manières de faire ? Ce dialogue entre

corps et dispositifs techniques sera étudié à partir d'exemples tirés de la sociologie et de l'anthropologie de la santé, du travail et de l'art.

### Bibliographie indicative

- Beaune J.C., *Machinations. Anthropologie des milieux techniques*, Seyssel, Champ Vallon, 2013
- Dodier N. *Les hommes et les machines. La conscience collective dans les sociétés technicisées*, Paris, Métailié, 1995
- Haudricourt, A.G., *La technologie science humaine. Recherches d'histoire et d'ethnologie des techniques*, Paris, Editions de la maison des sciences de l'homme, 1987
- Houdart S., Thiery O., (dir), *Humains non humains. Comment repeupler les sciences sociales*, Paris, Editions La Découverte, 2011.
- Ingold, T. *Marcher avec les dragons*, Paris, Zones Sensibles, 2013
- Lafontaine C. *Le corps-Marché La marchandisation de la vie humaine à l'ère de la bioéconomie*, Paris, Editions du Seuil, 2014
- Maisonneuve S. *L'invention du disque 1877-1949. Genèse et usage des médias musicaux contemporains*, Paris, Editions des Archives contemporaines, 2009
- Raisons pratiques, « Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire », Paris, Editions de l'EHESS, n°4 - 1993
- Scardigli V., *Un anthropologue chez les automates*, Paris, Puf, 2001
- Warnier J.P., *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*, Paris, Puf, 1999

## **Ethique environnementale** **(Resp. : R. Larrère)**

### **Intitulé du cours : Introduction à l'éthique environnementale**

Les éthiques environnementales se sont développées à partir des années 1970 selon deux directions. La première (Américaine et anglophone), s'interroge sur les relations de l'homme à la nature, se demande ce qu'il y a à respecter dans la nature et quelles pourraient être les normes de rapports justes envers les milieux et les êtres naturels. La seconde (Européenne et continentale) part d'une réflexion sur la technique : elle s'interroge sur notre agir technique et pose la question d'une maîtrise (éthique) de notre maîtrise (technique). Elle en cherche la solution dans l'élaboration d'une éthique de la responsabilité à l'égard des populations humaines actuelles et des générations futures. Toutes deux se préoccupent de plus en plus de la globalisation des problèmes environnementaux au niveau planétaire. En relation avec les éthiques du respect de la nature, mais aussi avec celles qui se préoccupent des innovations techniques (pour la question de l'expérimentation animale par exemple) sera abordée une présentation critique des éthiques qui tentent d'appréhender ce que seraient des rapports justes envers les animaux en tant qu'êtres sensibles.

### **Programme des séminaires :**

#### **Premier séminaire :**

- a) Présentation du programme et de l'exercice d'argumentation qui tiendra lieu d'épreuve d'évaluation
- b) Présentation générale des éthiques environnementales et de leurs possibles convergences (respect de la nature ; responsabilité vis-à-vis de l'action technique).

#### **Séminaire 2 :**

- a) Histoire de la protection de la nature ; le modèle américain et la préservation de la *wilderness* ; l'évolution de la politique de protection de la nature (en France). De la protection de la nature à la gestion (plus ou moins technocratique) de la biodiversité.

b) L'adoption de la biodiversité comme norme et ses conséquences, versus la volonté de sauver le sauvage et de laisser les milieux ensauvagés par la déprise agricole évoluer librement.

### **Séminaire 3**

a) Protéger la biodiversité dans un contexte de changements globaux ?

b) Les réseaux écologiques + leurs applications + les trames verte et bleue : Rapport problématique avec le changement climatique

c) Faut-il lutter contre les espèces invasives, en particulier dans un contexte de changement climatique ?

### **Séminaire 4**

Toujours en relation avec la protection de la biodiversité (mais aussi avec bien d'autres enjeux – en particulier sociaux) : nourrir la planète en sortant de l'agriculture productiviste.

### **Séminaire 5**

a) Les éthiques animales

b) questions relatives à l'élevage + questions relatives à l'expérimentation animale

### **Séminaire 6**

a) Ethiques animales et éthiques environnementales, proximités, convergences et conflits .

b) Exemple de conflit : la question du loup.

### **Séminaire 7**

a) Considérations générales sur les techniques (autonomie de la technique, fascination pour la puissance, versus intérêt pour les procédés et les objets techniques.

b) Déconstruction de l'opposition Nature/Artifice (dans le cadre d'une critique générale du dualisme)

c) Distribution des questions pour l'exercice de fin de séminaires.

### **Séminaire 8**

Les deux paradigmes techniques : la fabrication (ou le « *faire* ») et le pilotage (ou le « *faire-avec* »). Conséquences de cette distinction.

### **Séminaire 9**

Evaluation éthique des innovations technologiques (biotechnologies, biologie de synthèse, nanotechnologies)

### **Séminaire 10**

a) Globalisation et catastrophisme

b) La thèse de l'Anthropocène

### **Séminaire 11**

a) Questions de justice environnementale : inégalités sociales et inégalités environnementales

b) La justice climatique : justice distributive, justice corrective ou justice participative ?

### **Séminaire 12**

Présentation des argumentations + questions

### **Séminaire 13**

a) Présentation des contre-arguments et débriefing

b) Discussion générale

## **Bibliographie accessible et sommaire**

Sur l'histoire de l'écologie :

Patrick Blandin, 2009, *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, Versailles, Quæ, (collection *Sciences en questions*)

Sur l'éthique environnementale (volet respect de la nature) :

J. Baird Callicott, 2010, *Ethique de la terre*, Marseille, Editions Wildproject.

Philippe Descola, 2011, *L'écologie des autres – L'anthropologie et la question de la nature*, Versailles, Quæ, (collection *Sciences en questions*) (NB il y a aussi l'ouvrage imposant *Par-delà*

*Nature et culture*, 2005, Paris Gallimard).

Catherine et Raphaël Larrère, 2009, *Du bon usage de la nature- Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Champs – Flammarion.

Catherine et Raphaël Larrère, 2015, *Penser et agir avec la nature – Une enquête philosophique*, Paris, La Découverte.

Bruno Latour, 1999, *Politiques de la nature*, Paris, La Découverte.

Aldo Leopold, 1995, *Almanach d'un comté des sables*, Paris, Aubier

### Sur l'éthique environnementale (volet responsabilité vis-à-vis de l'action technique)

Hans Jonas, “ La technique moderne comme sujet de réflexion éthique ”, in *La responsabilité. Questions philosophiques*, Marc Neuberg (ed) , Paris, PUF, 1997, p. 232.

Jean-Pierre Dupuy, 2002, *Pour un catastrophisme éclairé – Quand l'impossible est certain*. Paris Seuil.

Bernadette Bensaude-Vincent, 2009, *Les vertiges de la technoscience*, Paris, La Découverte.

Dominique Bourg, Pierre-Benoît Joly et Alain Kaufmann (eds) , 2013, *Du risque à la menace – Penser la catastrophe*, Paris PUF

Agnès Sinäi, 2013, *Penser la décroissance – Politiques de l'Anthropocène*, Paris, Les presses de Sciences-Po.

### Sur l'éthique animale

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, 2008, *Ethique animale*, Paris PUF.

Jean Birnbaum (ed), 2010, *Qui sont les animaux*, Paris, Folio.

## **Nature, techniques, sociétés (Resp. : Nicolas Aumonier)**

### **Intitulé du cours : Introduction à la philosophie des techniques. Approches contemporaines.**

Le séminaire de cette année entend donner un aperçu des principaux courants de la philosophie contemporaine des techniques à l'échelle internationale, en mettant l'accent sur la littérature des quinze dernières années. Le séminaire présentera aussi les spécificités de la philosophie française des techniques, sur la période XX<sup>e</sup>/XXI<sup>e</sup> siècles, et s'interrogera sur les apports possibles de celle-ci dans le paysage international actuel de la philosophie des techniques.

### Bibliographie

Les textes discutés dans le séminaire seront distribués à la rentrée, sous la forme d'une brochure.



La liste des quelques ouvrages qui donneront lieu à des présentations par les étudiants sera également donnée à la rentrée.

Durant l'été, il est conseillé de lire les quelques ouvrages de référence suivants :

Bensaude-Vincent B., *Les Vertiges de la technoscience. Façonner le monde atome par atome*, Paris, La Découverte, 2009

Bergson H., *Les Deux sources de la morale et de la religion*, Paris, Flammarion, 2012

Canguilhem G., « Machine et organisme », in *La Connaissance de la vie*, Paris, Vrin, 1980

Canguilhem G., « Le problème des régulations dans l'organisme et dans la société », in *Ecrits sur la médecine*, Paris, Seuil, 2002

Feenberg A., *Pour une théorie critique de la technique*, Paris, Lux, 2014

Janicaud D., *La Puissance du rationnel*, Paris, Gallimard, 1985

Leroi-Gourhan A., *Le Geste et la parole* (tome 1 : Technique et langage ; tome 2 : La mémoire et les rythmes), Paris, Albin Michel, 1964 et 1965

Sebbah F.-D., *Qu'est-ce que la technoscience ? Une thèse épistémologique ou la fille du diable ?*, Paris, Encre Marine, 2010

Séris J.-P., *La Technique*, Paris, PUF, 2013

Simondon G., *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 2012 [1958]. Lire l'introduction, les deuxième et troisième parties, la conclusion.



# VII – Contrat pédagogique de l'étudiant

En demandant son admission en 2<sup>ème</sup> année de master, l'étudiant s'engage à respecter les dispositions du contrat pédagogique ci-dessous qui comporte les conditions d'études et de contrôle des connaissances.

## I. GENERALITES

1. La formation professionnelle est une formation de niveau Master 2<sup>e</sup> année. Elle sanctionne une formation spécialisée préparant directement à la vie professionnelle ;
2. La préparation s'effectue en un an, sauf dérogation accordée par le président de la l'université sur proposition du directeur de la formation ;
3. L'année de master professionnel est constituée de deux semestres d'enseignement. Chaque semestre comporte des unités d'enseignement ;
4. Chaque semestre d'enseignement donne lieu à des examens.

## II. ORGANISATION DES ETUDES

1. L'année de master professionnel comporte des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués ainsi que des missions (deux dans l'année) et un stage de fin de cursus.
2. L'année du master professionnel comprend 60 crédits européens, à raison de 30 par semestre.

## III. INSCRIPTIONS

1. L'inscription administrative est annuelle.
2. L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres d'enseignement.
3. Le redoublement d'un semestre ou de l'année ne peut être accordé qu'à titre exceptionnel par décision du Président de l'Université sur proposition du responsable du diplôme.

## V. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

1. Les examens sont organisés à la fin de chaque semestre d'enseignement.
2. Le contrôle des aptitudes et des connaissances comporte suivant le cas :
  - un contrôle continu,
  - des épreuves écrites anonymes,
  - des examens oraux,
  - des mini-mémoires à rendre en fin de semestre,
  - des rapports de missions, un rapport de stage.

*Ecrites et oraux : OUI*

Capitalisation des UE : OUI

Compensation entre les UE : OUI

Compensation au sein des UE : OUI

Anonymat des copies : NON (contrôle continu obligatoire)

Deux sessions : NON

Stage : OUI

Mémoires : NON

Rapport de stage avec soutenance : OUI

Rapports de missions (un par semestre) : OUI

3. Les épreuves de soutenance d'un mémoire ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation peuvent avoir lieu à l'automne de l'année suivante (selon la durée du stage). Le jury tient une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves.

4. Les rapports de missions sont soutenus à la fin de chaque semestre

5. Le stage de fin de cursus dure de 3 à 6 mois.

6. L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Il ne peut être toléré plus de 2 absences injustifiées par semestre. En cas de manquement à cette règle, l'exclusion de l'étudiant peut être décidée par le responsable de la formation.

## **VI. CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME**

- La délivrance du diplôme de master est subordonnée à la validation des deux semestres d'enseignement.

Toutefois, le jury du second semestre peut procéder à la compensation entre les deux semestres. A cet effet, il peut faire usage de points de jury.

- Le semestre d'enseignement est validé dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.

- La validation d'un semestre entraîne l'attribution des crédits correspondants.
- La défaillance à une épreuve fait obstacle à la validation du semestre.

## **VIII. ATTRIBUTION DU GRADE DE MASTER**

1. La validation du diplôme de master confère le grade de master en philosophie, spécialité « Ethique appliquée, responsabilité environnementale et sociale ».

2. Le diplôme est assorti des mentions suivantes en fonction des notes obtenues en deuxième année de master pour l'ensemble de l'année :

Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10/20

Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12/20

Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14/20

Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16/20

3. Le diplôme de master professionnel ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère. Cette validation est effectuée dans les conditions définies par l'Université.

4. Supplément au diplôme :

Le diplôme de master est accompagné de l'annexe descriptive mentionnée au 4° de l'article 2 du décret du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

### Récapitulatif

#### **La validation du Master 2 implique :**

- l'inscription pédagogique (voir les dates d'inscription auprès du secrétariat)
- l'assiduité à des enseignements théoriques et pratiques
- la rédaction de rapports de missions et d'un rapport de stage,
- des travaux écrits et/ou des examens oraux en relation avec les enseignements suivis par l'étudiant.

**(Consulter les panneaux d'affichage de l'U.F.R. de Philosophie en décembre et fin avril pour les modalités d'examen. Voir aussi courriels avec lien sur la messagerie de l'université :**

[malix.univ-paris1.fr](mailto:malix.univ-paris1.fr))

**Dépôt du rapport de stage : entre septembre et décembre de l'année suivante, selon la durée du stage**

## **VIII – Procédure d’inscription et informations diverses**

Ce chapitre fournit des informations sur les points suivants :

- Dossier de candidature pour une inscription au master Ethires
- Inscriptions
- Présentation du rapport de stage
- Emploi du temps 2013-2014
- Adresses utiles

## Dossier de candidature pour une inscription en Master 2 professionnel Ethires

**Phase 1** : Un dossier de candidature doit être téléchargé sur le site internet :

**<http://sesame.univ-paris1.fr/candidat>**

**Phase 2** :

Envoi ensuite du dossier avec les pièces annexes par la poste au secrétariat du Master 2 de Philosophie avant le 21 juin 2013 (1<sup>ère</sup> session) date impérative (y compris pour les étudiants qui valident encore des examens en septembre : l'admission se faisant dans ce cas, si avis favorable de la commission, sous réserve de l'obtention du Master 1).

Pièces à joindre au dossier :

1) **Photocopies des diplômes,**

Lorsqu'il s'agit de diplômes obtenus à l'étranger, le dossier de candidature doit être déposé à la Maison internationale de l'Université Paris 1, 58 bd Arago 75013 Paris (✉ [et-arts@univ-paris1.fr](mailto:et-arts@univ-paris1.fr)).

2) **Une lettre de motivation**

*aucun dossier ne sera accepté sans ce projet.*

3) un curriculum vitae,

4) Photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ou du livret de famille tenu à jour,

5) une photo d'identité, (àagrafer sur le dossier de candidature),

6) 3 enveloppes timbrées (à 0,56 €) libellées aux nom et adresse du candidat)

# INSCRIPTIONS

## *Inscription Administrative :*

**L'inscription administrative est annuelle et s'effectue après avis favorable de la commission d'admission et sur autorisation (adressée par la poste et courriel) de l'UFR de Philosophie,**

# PRÉSENTATION DU RAPPORT DE STAGE

## LE PAPIER

Utilisez tout papier blanc de bonne qualité : tout grammage inférieur au grammage d'usage courant (80g) doit être évité.

## FORMAT ET PRÉSENTATION

Le format imposé pour le texte et recommandé pour les illustrations est le format A4 (21 x 29,7 cm)

Pour permettre une bonne lecture, il est indispensable :

- de taper le texte sur un seul côté de la feuille
- de taper le texte en double interligne (les notes infrapaginales peuvent être tapées en simple interligne)
- de laisser une marge suffisante pour permettre une bonne reliure et une bonne reprographie (4cm à gauche pour la reliure, 3 cm à droite)

Le texte devra être lisible (évités les photocopies de mauvaise qualité).

Consultez des mémoires déjà soutenus.

## GRAPHIQUES, TABLEAUX, DIAGRAMMES, CARTES

Pour les illustrations de ce type, il est préférable d'utiliser des documents « au trait », sans aplats de couleur, ni dégradés du noir au blanc.

L'illustration s'appuiera donc sur l'utilisation de symboles (par exemple, chiffres ou lettres romaines dans les diagrammes) ou de tracés au trait (par exemple, pointillés ou croisillons en cartographie).

## PAGES SURDIMENSIONNÉES

Il peut arriver que les cartes, tableaux, graphiques, etc. soient supérieurs au format A4. Le surdimensionnement complique considérablement la reprographie. Si vous ne pouvez l'éviter, en procédant par exemple à une réduction par photocopie, veillez à ce que ce type de document soit parfaitement plié.

## PHOTOGRAPHIES

Dans toute la mesure du possible, les documents photographiques devront être nettement contrastés.

En effet, si les photographies à faible contraste (trame fine : nuances variées du blanc ou noir) peuvent être reproduites de façon satisfaisante sur microfiche, le tirage papier, à partir de cette microfiche, sera difficilement lisible.

## TITRE DU RAPPORT DE STAGE

Votre travail sera d'autant mieux diffusé qu'il pourra être aisément repéré. Il est donc important que la page du titre et le titre en particulier apportent une information pertinente et d'accès facile.

Indiquez clairement sur la **couverture et la page de titre le nom de l'université**, celui du **département de l'UFR** où est soutenue la thèse et la spécialité de celle-ci. Mentionnez de même le nom **du directeur de recherche**, et l'année de soutenance.

Vérifiez également qu'il n'y a pas de confusion possible entre les nom et prénom de l'auteur, en particulier dans le cas des noms étrangers. Le prénom sera tapé en minuscules.

Dans la mesure du possible, efforcez-vous de substituer aux symboles, écritures non latines et non grecques, leur translittération.

## **AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS**

Ils seront disposés sur la page suivant le feuillet de titre.

## **NOTES**

Les notes doivent être placées en bas de page (de préférence) ou en fin de chapitre. Vous éviterez de les regrouper en fin de volume.

## **RÉFÉRENCES**

- Les références des publications citées sont données avec précision dans une « bibliographie » placée entre le texte principal et la table des matières,

- Dans l'hypothèse (non nécessaire et non souhaitable dans la plupart des cas) où vous souhaitez faire figurer les références de textes utilisés, mais non cités dans le corps du texte, vous ferez deux sous-rubriques. « Textes cités » et « Autres textes consultés ». En règle générale, les directeurs de recherche exigent que la liste des textes cités dans le cours du développement et celle des références données en bibliographie correspondent exactement.

- Lorsque le mémoire se réfère à des textes non publiés (manuscrits, site internet, etc...) vous disposerez vos références des textes cités ainsi :

. 1) sources non publiées

. 2) sources publiées.

Le cas échéant une troisième rubrique séparée sera ajoutée pour les sources internet.

## **TABLE DES MATIÈRES**

Elle est constituée par :

- la liste des titres des chapitres (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnée de leur pagination,

- la liste des documents annexés à la thèse, qui doit être placée à la fin de la table des matières (les annexes sont insérées après la conclusion du mémoire, sur des pages bien différenciées, et avant la table des matières).

## **LISTE DES ILLUSTRATIONS**

Si le mémoire contient des illustrations, graphique, tables, etc., donner une liste. Chaque item contiendra l'information suivante : n° de la figure (par exemple « Figure 1 »), et l'origine du contenu de la figure (un livre, un autre document, ou si l'illustration est de l'auteur quelque chose du genre « graphique de l'auteur », ou « illustration de l'auteur », « tableau établi par l'auteur », etc). La liste des illustrations est placée sur une (des) page(s) séparées, immédiatement avant la table des matières. Elle est indiquée dans la table des matières.

## **NUMEROTATION DES PAGES**

Chaque page de votre manuscrit doit être numérotée.

La pagination est continue : elle commence en page 2 (page qui suit la feuille de titre) et s'achève en dernière page.



**CALENDRIER UNIVERSITAIRE  
2015-2016**

[https://www.univ-paris1.fr/fileadmin/UFR10/Images/calendrier\\_universitaire\\_UP1\\_2015-2016.pdf](https://www.univ-paris1.fr/fileadmin/UFR10/Images/calendrier_universitaire_UP1_2015-2016.pdf)

**EMPLOI DU TEMPS MASTER 2**  
**« Ethique appliquée. Responsabilité environnementale et sociale »\***

Intitulé du cours	Enseignant	Jour et créneau horaire	Semestre	Salles
Ethique appliquée et RSE	Emmanuel Picavet, 19,5h  Malik Bozzo-Rey, 19,5h	Lundi, 9h30-11h (13 séances)  Mercredi 13h30-16h30 (6 séances)	S1  S2	Halbwachs (Sorbonne)
Socio-anthropologie des techniques	Thierry Pillon	Lundi 16h-17h30 ou 16h30-18h (à voir avec l'enseignant à la rentrée)	S1 et S2	Halbwachs (Sorbonne)
Ethique environnementale	Raphaël Larrère, 39h	Vendredi, 9h30-12h30 (13 séances)	S2	Cetcopra 17 rue de Tolbiac
Missions : encadrement philosophique	Théophile Lavault et Pierre de Jouvancourt	Vendredi, 13h30-18h30	S1 et S2	Cetcopra 17 rue de Tolbiac
Nature, techniques, sociétés	Isabelle Aubert, 39h	Mercredi, 9h30-12h30	S2	
Ateliers professionnels	Solenn Thomas, Jennifer Genestier	9 journées au total, toute la journée. Dates à préciser	S1 et S2	Dans les locaux des intervenantes

*Tous les horaires indiqués dans cette brochure, sont susceptibles d'être modifiés (consulter la vitrine « Master 2 » UFR Philo)*

## ADRESSES UTILES

### U.F.R. de Philosophie :

Bureau du master 2. -  
17 rue de la Sorbonne - 75231 Paris cedex 05

☎ 01 40.46.27.95 - Fax : 01 40 46 31 57

E Mail : [philom2@univ-paris1.fr](mailto:philom2@univ-paris1.fr)

du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

(Fermé le mercredi matin du 15/09 au 27/10 et le vendredi matin toute l'année)

### Bureau de l'École doctorale – Ramine Kamrane (Inscription en thèse et candidature contrat doctoral)

☎ 01 44 07 80 28 - E Mail: [edph@univ-paris1.fr](mailto:edph@univ-paris1.fr)

1 rue d'Ulm – 75005 Paris

**Accueil étudiants pour télécharger le dossier de candidature par internet**

« SESAME » 01 44 07 89 45

**Service des Inscriptions Administratives :**

Centre Pierre Mendès France, 11<sup>e</sup> étage ascenseur jaune,  
90 rue de Tolbiac - 75013 Paris

**Service d'accueil et d'orientation des Étudiants Étrangers**

**ERASMUS/SOCRATES :**

58 boulevard Arago 75013 PARIS ☎ 01 44 07 76 72 Fax : 01 44 07 76 76  
du lundi au vendredi de 10H à 12H et de 14H à 16H

**Service des Bourses :**

Centre Pierre Mendès France,  
Bureau C 8 01, 90 rue de Tolbiac - 75013 Paris  
☎ 01 44 07 89 45  
les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h

**Service Orientation Documentation et Insertion Professionnelle (SODIP) :**

Centre Pierre Mendès France, 90 rue de Tolbiac - 75013 PARIS  
☎ 01 44 07 88 56 ou 01 44 07 88 36

**Service de la Vie Étudiante :**

Aides aux démarches (minitels et bornes internet pour les inscriptions administratives  
consultation des résultats de concours et examens),  
- fichiers annonces de stages, emplois.  
RDC dans la Cour d'Honneur, 12 Place du Panthéon - 75005 PARIS - ☎ 01 44 07 77 64

**Service Informatique pour la recherche et l'enseignement :**

Salles informatiques en libre service à disposition des étudiants :  
Centre Sorbonne – Salle Info 04, escalier O, sous-sol, Centre Panthéon – Escalier G, entre-sol.  
Informations détaillées : <http://crir.univ-paris1.fr>

**Informations relatives à un changement d'horaire, lieu de cours, absence d'enseignant,  
consulter le site internet « Malix » de l'Université Paris 1. <http://malix.univ-paris1.f>**